



Communiqué de presse

Embargo: 19.11.2018, 9h15

20 Situation économique et sociale de la population

Enquête sur le budget des ménages 2016

Les ménages dépensent en moyenne 210 francs par mois pour les vêtements et les chaussures

En 2016, le revenu disponible moyen des ménages privés se montait en Suisse à 7124 francs par mois. Une grande partie de ce montant, soit 5310 francs, sert à la consommation de biens et services. Les ménages dépensent en moyenne 210 francs pour se vêtir et se chausser. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête sur le budget des ménages 2016 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le revenu disponible d'un ménage correspond à son revenu brut après déduction des dépenses obligatoires. Il est formé du revenu de tous les membres du ménage, qui se compose en moyenne de 2,20 personnes (moyenne de l'ensemble de la population: personnes vivant seules, familles avec enfants, couples, etc.). Concrètement, le revenu des ménages d'une personne est souvent plus faible que celui des ménages comptant plusieurs personnes à même d'y contribuer.

Outre les salaires et allocations versés mensuellement, le revenu du ménage est aussi formé des versements annuels tels que le 13e salaire. Sont également pris en considération les rentes, les prestations sociales, les transferts provenant d'autres ménages ainsi que les revenus de la fortune tels que les intérêts et les dividendes.

Les ménages ne disposent pas tous de 7124 francs par mois. En 2016, 59% des ménages disposaient d'un revenu disponible inférieur à la moyenne suisse.

Le revenu des ménages se compose pour trois quarts du revenu du travail

Les résultats montrent que le revenu du travail a été en 2016 également la composante principale du revenu brut des ménages, avec une part de 75,4%. Deuxième source de revenus, les rentes et transferts sociaux représentaient en moyenne 19,1% du revenu brut.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune n'ont joué en 2016 qu'un rôle secondaire (4,2% du revenu brut en moyenne). Ils n'ont représenté plus de 5% du revenu brut que pour un septième des ménages.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) ont contribué en moyenne pour 1,3% au revenu brut. Ils représentaient plus d'un quart du revenu brut dans un ménage sur quarante, avant tout des ménages de familles monoparentales.

Dépenses obligatoires: 6,2% pour les primes de l'assurance-maladie obligatoire

Les dépenses obligatoires se sont montées en 2016 à environ 2910 francs par mois ou à 29% du revenu brut. Les impôts représentaient le poste le plus important, avec 1153 francs par mois, soit 11,5% du revenu brut.

Font également partie des dépenses de transfert obligatoires les cotisations aux assurances sociales (9,7% environ) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (6,2%) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (1,6%).

Dépenses de consommation: 2,1% pour les vêtements et les chaussures

Le revenu disponible est consacré principalement à la consommation de biens et de services (52,9% du revenu brut). Les dépenses pour le logement et l'énergie sont celles qui pèsent le plus sur le budget, avec environ 1476 francs ou 14,7% du revenu brut.

Les dépenses pour les vêtements et les chaussures représentent un poste moins important, avec 2,1% du revenu brut. Ces 210 francs par mois et par ménage se répartissent entre les dépenses pour les vêtements pour dames (86 francs par mois), les vêtements pour messieurs (50 francs par mois), les chaussures (43 francs par mois) et d'autres dépenses comme les vêtements pour enfants, le nettoyage de vêtements, les tissus, etc.

Les dépenses pour les transports (7,7%) et celles pour les denrées alimentaires et les boissons non alcoolisées (6,3%) constituent d'autres postes importants. Les primes des assurances-maladie complémentaires et des autres assurances ne sont pas considérées comme des dépenses de consommation, mais elles sont aussi prélevées sur le revenu disponible. En 2016, les ménages y ont consacré 3,3% de leur revenu brut.

Que reste-t-il?

Au final, il restait en moyenne aux ménages privés en 2016 un montant de 1551 francs par mois à épargner, soit 15,5% du revenu brut. Les ménages des classes de revenus les plus basses (moins de 5000 francs de revenu brut) ne peuvent généralement rien mettre de côté, leurs dépenses étant souvent supérieures à leurs revenus. Ce constat s'explique notamment par la part relativement importante de ménages de retraités (61%) dans cette catégorie de revenus, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

Remarques sur la précision des estimateurs

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une erreur aléatoire. Cette erreur peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus rares (comme l'achat d'un motorcycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pour cent et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs ont été classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation $< 1\%$,
 - b: bon, coefficient de variation $\geq 1\%$ et $< 2\%$,
 - c: moyen, coefficient de variation $\geq 2\%$ et $< 5\%$,
 - d: suffisant, coefficient de variation $\geq 5\%$ et $< 10\%$,
 - e: mauvais, coefficient de variation $\geq 10\%$.
-

Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (3269 ménages en 2016) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour de relativement petits groupes de population. Le concept de l'enquête permet cependant de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats.

Les résultats d'échantillons cumulés sont publiés tous les trois ans. [La plus récente série publiée repose sur les années 2012 à 2014](#). L'échantillon de 2016 sera publié comme exploitation approfondie avec la série des années 2015 à 2017.

Renseignements

Irene Carbone, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie,
Tél.: +41 58 462 02 41, e-mail: irene.carbone@bfs.admin.ch

Anne Cornali Schweingruber, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie,
Tél.: +41 58 463 60 95, e-mail: anne.cornali@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0386

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2016

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,20

	Montant mensuel en francs par ménage (moyenne) et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]		
Revenus du travail [2]	7 566	b	75,4%
Revenus issus d'activités salariées	6 602	c	65,8%
Revenus issus d'activités indépendantes	964	d	9,6%
Revenus de la fortune et de la location	418	e	4,2%
Revenu primaire [2]	7 984	b	79,6%
Rentes et transferts sociaux	1 918	c	19,1%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	869	c	8,7%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	648	c	6,5%
Prestations sociales et indemnités	401	d	4,0%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	131	d	1,3%
Revenu brut	10 033	b	100,0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 751	b	-27,4%
Assurances sociales: contributions	- 972	b	-9,7%
Impôts	-1 153	c	-11,5%
Assurance-maladie de base: primes	- 626	a	-6,2%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	- 158	d	-1,6%
Revenu disponible [3]	7 124	b	71,0%
Autres assurances, taxes et transferts	- 578	b	-5,8%
Assurances-maladie complémentaires: primes	- 141	c	-1,4%
Autres assurances: primes	- 190	b	-1,9%
Taxes	- 69	c	-0,7%
Dons, cadeaux offerts et invitations	- 177	c	-1,8%
Dépenses de consommation	-5 310	b	-52,9%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	- 632	b	-6,3%
Boissons alcoolisées et tabacs	- 106	c	-1,1%
Restauration et services d'hébergement	- 584	b	-5,8%
Vêtements et chaussures	- 210	c	-2,1%
Logement et énergie	-1 476	b	-14,7%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	- 234	c	-2,3%
Dépenses de santé	- 244	c	-2,4%
Transports	- 770	c	-7,7%
Communications	- 188	b	-1,9%
Loisirs et culture	- 542	c	-5,4%
Autres biens et services	- 324	c	-3,2%
Revenus sporadiques [4]	315	d	3,1%
Épargne	1 551	d	15,5%

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

T2 Dépenses pour vêtements et chaussures (ensemble des ménages), 2016

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

Vêtements et chaussures	210,50	c	2,098%
Vêtements pour dames	85,93	c	0,856%
Vêtements pour messieurs	49,68	c	0,495%
Chaussures	42,70	c	0,426%
Vêtements pour enfants (0 à 13 ans)	16,54	d	0,165%
Accessoires d'habillement et articles de mercerie	8,82	d	0,088%
Nettoyage, réparations et location de vêtements	5,58	d	0,056%
Tissus d'habillement	1,25	e	0,012%

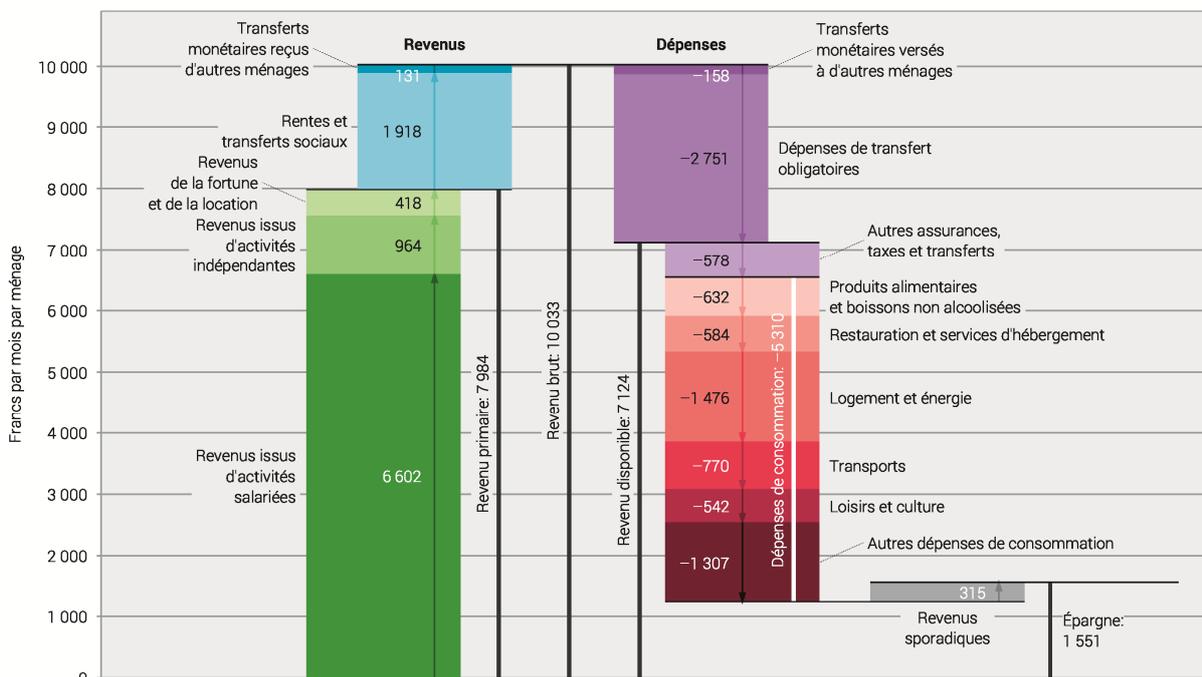
Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de ≥ 10%.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2016

G 1



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2018